



Magnis Formation  
12 place Bir Hakeim  
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94  
Fax : 09 72 14 73 95

[info@magnis-formation.fr](mailto:info@magnis-formation.fr)  
[www.magnis-formation.fr](http://www.magnis-formation.fr)

Numéro de Déclaration :  
82 69 13786 69  
*(cet enregistrement ne vaut  
pas agrément de l'état)*

Code NAF :  
8559A

SIRET :  
809 511 793 00022

TVA intra-com :  
FR 32809511793

## PROGRAMME FORMATION

### AUTORISATION DE CONDUITE SELON LA RECOMMANDATION R490 GRUE AUXILIAIRE DE CHARGEMENT

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Lieu :** intra-entreprise sur site

**Objectifs :**

- Être capable de conduire une grue auxiliaire de chargement en toute sécurité afin d'obtenir une autorisation de conduite selon la recommandation R490.
- Acquérir le savoir-faire nécessaire.
- Connaître la réglementation

**Public visé :** Toute personne amenée à conduire des grues de chargement.

**Prérequis :**

- Etre âgé de 18 ans minimum
- Etre apte physiquement (certificat médecine du travail)
- Lire et écrire le français.
- Être en possession du permis C

**Méthode pédagogique :**

- Apports théoriques : Vidéo, documentation, livret de formation
- Exercices pratiques
- Aires d'évolutions
- Animation active et interactive

**Points abordés :**

○ **Théorie (1 jour / 07 heures) :**

- La sécurité
- Le rôle et la responsabilité du conducteur, du constructeur, de l'employeur
- Les risques professionnels
- Les caractéristiques générales
- Le rôle et le fonctionnement des différents composants
- Notions élémentaires de physique
- Conditions d'équilibre
- La stabilité



Magnis Formation  
12 place Bir Hakeim  
69003 Lyon

Tél. : 04 82 53 58 94  
Fax : 09 72 14 73 95

[info@magnis-formation.fr](mailto:info@magnis-formation.fr)  
[www.magnis-formation.fr](http://www.magnis-formation.fr)

Numéro de Déclaration :  
82 69 13786 69  
*(cet enregistrement ne vaut  
pas agrément de l'état)*

Code NAF :  
8559A

SIRET :  
809 511 793 00022

TVA intra-com :  
FR 32809511793

- Les règles relatives à la position de la flèche et des stabilisateurs lors des déplacements
- La signalisation sur site
- Les règles de bonne pratique
- Les opérations interdites
- Les EPI (Equipement de Protection Individuelle)
- Les différents accessoires de levage
- Les règles d'élingage
- Les principales anomalies

○ **Pratique (1 jour / 07 heures) :**

- La prise de poste
- La mise en service
- Vérifier les documents réglementaires
- La VGP (Vérification Générale Périodique)
- Vérifier la présence et la validité de l'extincteur
- Stabiliser le porteur et déplier la grue de chargement
- Vérifier la grue et les dispositifs de sécurité
- Vérifier l'adéquation de la grue auxiliaire à l'opération de manutention envisagée
- Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés
- Prendre et déposer une charge à un endroit précis et visible
- Prendre et déposer une charge à un endroit précis et non visible
- L'élingage de charges longues
- Maîtriser et rattraper le ballant
- Comprendre les gestes de commandement
- Communiquer par radio
- La fin de poste
- Replier la grue auxiliaire de chargement
- Effectuer les opérations d'entretien journalier
- Faire un compte rendu des anomalies et dysfonctionnements

**Option télécommande :**

- Les risques liés à l'utilisation de la télécommande
- Vérifier les équipements de transmission
- Les manœuvres
- Se positionner pour avoir la meilleure vision tout en restant hors de la zone de risque